

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE LA DROME

EXRAIT DU REGISTRE

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune d'ALLEX**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14

Date de la convocation
2 juillet 2018

Date d'affichage
15 juillet 2018

RESULTAT DU VOTE		
Pour	Contre	Abstention
16	0	0

Séance du 8 juillet 2019

Le lundi 8 juillet 2019 à 20h00, le Conseil municipal de la commune d'Allex, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Gérard CROZIER, Maire.

Etaient présents : Gérard CROZIER, Jean-Michel CHAGNON, Jocelyne CASTON, Rodrigue ROUBY, Louis QUAIRE, Bernard VINCENT, Denis CORNILLON, Marie-Cécile SEGUIN, Christel DUBOIS, Chantal ANDRIES, Sylvie VACHON, Maryvonne CORNU-CHARRIER, Monique SEGUIN-MANCHON, Christophe BURLING.

Etaient excusé(s) : Christian SIRON (procuration donnée à Gérard CROZIER), Catherine BESSON (procuration donnée à Jocelyne CASTON).

Etaient absents : Didier CHALAS, Marlène DE FROIDCOURT, Fanny MOREL.

Secrétaire de séance : Marie-Cécile SEGUIN.

**ACHAT D'UN TERRAIN POUR LA CONSTRUCTION D'UN
POLE A CARACTERE MEDICAL.**

Monsieur le Maire expose :

Vu l'avis du service des Domaines en date du 25 janvier 2019,

Comme cela a déjà été discuté à plusieurs reprises lors de précédents Conseil Municipaux, afin de prévoir l'implantation d'un pôle médical au centre de la commune, Monsieur le Maire propose d'acquérir un tènement appartenant à Monsieur et Madame TUCHOWSKI,

Il s'agit d'un tènement sur lequel est édifié un local d'activité de type garage de 380m², sis la Butte, 25 route de Crest sur la commune d'Allex, pour une superficie globale de 1900m²,

Monsieur le Maire rappelle avoir obtenu l'accord amiable de Mme et M. TUCHOWSKI vendeurs du bâtiment. La Commune se porte en effet acquéreur pour la somme de 171 250 € auxquels il faudra ajouter les frais de démolition du bâtiment existant,

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

D'ACQUERIR le tènement cadastré section ZI n°190 et ZI n°192, situé 25, route de Crest – la Butte, d'une contenance de 1900 m² au prix de 171 250 €, appartenant à Monsieur et Madame TUCHOWSKI conformément à l'avis des domaines,

D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à poursuivre toutes les formalités et à signer tous documents nécessaires à la réalisation de cette opération,

PRECISE que les frais afférents à cette acquisition seront dus par la Commune,

DIT que les crédits nécessaires ont été prévus au budget primitif,

INFORME que le notaire chargé du dossier est Maître DESAILLOUD notaire à Alixan,

Sont annexés à la présente délibération les documents suivants :

- Plan de situation
- Courrier de Madame et Monsieur TUCHOWSKI du 22 mars 2019
- Avis des domaines du 25 janvier 2019

Le Conseil approuve à l'unanimité.



Le Maire d'Allex,
Gerard CROZIER